



# LE PROJECTEUR

*Pour un autre éclairage de l'action municipale*

Le journal de l'opposition municipale - ville de Saint-Pierre d'Oléron

## L'édito

**E**n mars dernier, la liste « Ensemble pour Saint Pierre d'Oléron » conduite par Patrick Moquay a recueilli 45% des suffrages des électeurs. Six élus de cette liste siègent au conseil municipal : Patrick Moquay, Marie-Claude Sellier Marlin, Jean-Yves Da Silva, Dominique Massé, Joseph Sachot, Catherine Causse.

Le changement de mode de scrutin intervenu lors des dernières élections municipales des conseillers communautaires les représentants des électeurs et non plus du conseil municipal, comme c'était le cas auparavant. Ainsi, deux membres de notre liste, Patrick Moquay et Marie-Claude Sellier Marlin siègent au conseil communautaire. Marie-Claude Sellier Marlin siège également au Pays Marennes Oléron.

Afin de rester en contact avec les Saint-Pierrais et rendre compte de nos actions au sein de ces diverses instances nous vous informerons régulièrement au travers de ce journal dont vous avez entre les mains le premier exemplaire.

## L'actualité

### ■ Pas de génération spontanée !

Depuis leur arrivée, le maire et son équipe n'en finissent pas de réceptionner de nombreux travaux et ne manquent pas de se féliciter de la qualité des réalisations comme s'ils en étaient les initiateurs. Ainsi :

- L'aménagement de la gendarmerie à La Cotinière,
- les travaux dans l'ancien SIVOM,
- le 2<sup>e</sup> tronçon de la route des Allées,
- la réfection routière à Mouléron,
- l'enfouissement des réseaux à Saint Séverin,
- les aménagements autour de la piste cyclable de l'Ileau à La Cotinière,
- les travaux en cours à La Nattonnière, tant attendus,
- les logements de La Brimaudière dont la qualité suscite l'admiration...

Et ce n'est pas fini ! D'autres chantiers devraient être ouverts pour lesquels nous avons pris des décisions :

- la rue des Garnaudières,
- le chenal de La Perroche,
- la rue du Général-de-Gaulle,
- la poursuite du programme d'accessibilité,
- le bassin de La Borderie,

- la poursuite des travaux sur La Grenette,
- la place des Tilleuls à la Menounière,
- la reconstruction du club house du golf,
- la construction du vélodrome,
- mais aussi la nouvelle signalétique qui va être mise en place et qui constitue l'aboutissement d'un long travail mené avec la communauté de communes de l'île d'Oléron. Cette action intéresse simultanément toutes les communes insulaires. Nous ne sommes pas dupes. Chacun peut facilement comprendre que l'exécution de tous ces travaux s'inscrit dans des plans pluriannuels, menés à bien malgré la situation financière tendue de la commune, grâce à une gestion sérieuse, rigoureuse, dans l'intérêt général.

### ■ La vérité sur le vélodrome

Nous avons appris avec satisfaction la signature entre le Pédal Club et le maire de Saint Pierre d'un avenant au protocole d'accord pour la construction d'un vélodrome.

Un peu d'histoire : pour permettre la vente du terrain du stade vélodrome, la municipalité de monsieur Peyry dont monsieur Sueur était adjoint signait en

*suite page 2*

## Les brèves

### ■ Les audits financiers

Vous en entendez parler au travers des lectures qui ont été faites pour vous, comme si vous ne saviez pas lire. Il s'agit de documents publics. Vous avez envie d'en prendre connaissance ? Nous pouvons vous les envoyer par courrier électronique et vous les trouverez sur notre site.

### ■ La diminution des aides de l'État

Dénoncer la diminution des aides de l'État, comme le fait le maire, c'est dans l'air du temps (baisse de 0,71 % du budget général de notre commune, soit 70 000 € pour 2015). Des dispositifs d'accompagnements des projets existent, mais cela suppose d'avoir des projets, de les formuler et de faire tout pour qu'ils aboutissent... Mais là, c'est une autre histoire !

### ■ L'équipe BVO respecte la parité.

Lors de la cérémonie d'hommage aux péris en mer, on a pu voir la parité en actes au sein de l'équipe municipale : les hommes dans le bateau, les femmes sur le quai... Déjà qu'elles aident le maire à porter les gerbes de fleurs, faut pas pousser quand même !

### ■ Aménagement des rythmes scolaires.

Comment faut-il interpréter le fait que les animateurs des clubs locaux ne soient pas sollicités à Saint-Pierre, alors qu'ils interviennent sur les autres communes de l'île ? Qui doute de leurs compétences ?

### ■ Connaissance du monde.

Le débat sur les filières aura eu un mérite : instruire notre nouveau maire. Lui qui jugeait impossible que des filières soient implantés à 550 m des plages, il a pu découvrir qu'elles y étaient installées depuis plus de vingt ans...

**Ensemble**   
pour Saint-Pierre d'Oléron

## Vos élus de l'opposition



**Patrick MOQUAY**

**Commissions municipales** : Finances – Économie – Foires et Marchés – Camping – Commission mixte Castel

**Commissions cdc** : Gestion du littoral – Conseil d'exploitation de la Régie Oléron Déchets – Habitat – Santé & Social –

Suppléant de la Commission Locale de Transfert des Charges

**Marie-Claude SELLIER MARLIN**

**Commissions municipales** : Affaires culturelles – Jumelage – Communication – Sports et commission mixte Office municipal des sports

**Commissions cdc** : Gestion du littoral – Tourisme – Mobilités – Sports & Loisirs – Développement économique – Conseil d'exploitation de la Régie Oléron Déchets – Culture & musées – Développement durable & Environnement – Habitat – Santé & Social – Enfance & Jeunesse – Accessibilité des personnes handicapées – Comité de rédaction du journal *Vent Portant* – Commission d'Appel d'Offres.



**Jean-Yves DA SILVA**

**Commissions municipales** : Urbanisme – Patrimoine – Publicité – Conseil d'exploitation de la Régie du Golf municipal

**Dominique MASSÉ**

**Commissions municipales** :

Comité de rédaction du bulletin municipal *La Lanterne* – Comité Technique Paritaire



**Joseph SACHOT**

**Commissions municipales** : Villages – Travaux – Environnement – Commission d'Appel d'Offres

**Catherine CAUSSE**

**Commissions municipales** : Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale – Affaires scolaires et péri-scolaires



Scannez ce QR-code avec votre smartphone pour un accès direct au site internet.



### Pour nous joindre

→ Par courrier à déposer à l'accueil de la mairie au nom de l' élu que vous souhaitez contacter avec la mention « personnel » sur l'enveloppe.

→ Par courriel à l'adresse : [Contact@ensemble-oleron.org](mailto:Contact@ensemble-oleron.org)

→ Sur notre site [ensemble-oleron.org](http://ensemble-oleron.org)

**JE SUIS CHARLIE**

*suite de la page 1*

2006 un protocole d'accord qui prévoyait la construction avant le 31 décembre 2007 d'un vélodrome avec une piste de 250 m dont le coût était estimé à 2 400 000 €. En 2008 le Pédal Club enjoignit au nouveau maire Patrick Moquay de tenir les engagements pris par son prédécesseur et non tenus. L'état des finances à l'époque ne permettait pas de réaliser cet équipement. Malgré un appel à la négociation, le Pédal Club engageait alors une procédure devant les tribunaux qui condamnèrent la commune à des astreintes de 500 € par jour jusqu'à la réalisation du vélodrome. En 2012, grâce à la médiation de monsieur Lappartient, président de la fédération française de cyclisme, le Pédal Club acceptait de revenir à la table des négociations. Fin 2013, un projet d'avenant au protocole de 2006 posait les bases d'un accord mais se heurtait à de nouvelles demandes du Pédal Club.

Nous sommes satisfaits pour la commune que le Pédal Club ait renoncé à la plupart de ses exigences, ce qui a permis la signature d'un protocole raisonnable. Il prévoit la construction d'une piste de 200 m au lieu de 250, l'utilisation des provisions faites pour les pénalités de retard (575 000 € provisionnés sous le mandat précédent) au financement de l'équipement et un coût total pour la commune de 1 200 000 € au lieu de 2 400 000 €, ceci grâce à la ténacité de Patrick Moquay. Il eût été élégant que le nouveau maire lui en rende hommage.

## Où sont les sages ?

Le conseil des sages n'est pas un conseil de quartier, ni le représentant des séniors ; il représente l'ensemble des citoyens.

Son organisation sur la commune de Saint-Pierre a été reconnue par la Fédération des conseils des sages comme un modèle pertinent.

Monsieur le Maire, après différentes sollicitations, a décidé de garder le conseil des sages et c'est une bonne chose. Seulement, lors de l'Assemblée Générale du conseil le 8 octobre dernier, où il s'est fait excuser, son organisation a été remise en cause :

- Fini la commission intergénérationnelle qui générait et animait les conseils d'enfants dans les écoles.

- Fini de s'appuyer sur le conseil, mais fonder ses avis avec les comités de villages dont le but est de créer du lien et de faire remonter les doléances, mais en aucun cas de travailler sur des dossiers !

C'est un manque de confiance que nous décelons, un manque de démocratie également. La peur, peut être, que le pouvoir acquis ne vacille. Pourtant, il a été prouvé depuis 1989, date de création du premier conseil des sages, que leurs avis renforcent les décisions des municipalités, donnent du crédit à la concertation, donc sont bien le fruit de la démocratie directe.

Les communes, conscientes de l'enjeu que représente, en leur sein, le capital humain et le vivier d'énergie que sont nos « aînés », savent que, quels que soient les âges de la vie, la citoyenneté ne se décrète pas mais elle se construit. J'émet des doutes sur l'aspect démocratique réel du fonctionnement futur que la municipalité veut imposer au conseil et nous resterons vigilants sur cet aspect.

Dominique Massé

# Une opposition constructive

par Patrick Moquay

## Opposition constructive au sein du conseil et des commissions municipales, nous exerçons notre vigilance active à l'égard des propositions de la majorité.

La nouvelle équipe a reçu mandat des électeurs ; nous en prenons acte. En revanche, nous nous appliquons à examiner chaque proposition au regard des valeurs que nous portons, du programme que nous avons présenté aux électeurs et de l'intérêt général que nous devons servir. Le maire tient un discours alarmiste sur la situation financière de la commune, en prétendant avoir trouvé celle-ci dans un état désastreux. Les finances communales étaient pourtant beaucoup plus saines en 2014 qu'en 2008... L'analyse financière réalisée par le trésor public, datée du 2 juin 2014, en atteste. Ainsi, le comptable du trésor constate :

« Jusqu'en 2009 et du fait d'investissements conséquents financés par un recours massif à l'emprunt, la commune de Saint-Pierre d'Oléron était inscrite au réseau d'alerte piloté conjointement par les services préfectoraux et ceux des finances publiques. Depuis 2010, elle est sortie de ce dispositif de surveillance des collectivités en difficultés. En effet, la situation de la commune de Saint-Pierre s'améliore. »

Notons que la commune était inscrite dans ce réseau d'alerte depuis 1999, contrairement à ce qu'affirme Christophe Sueur ! Lorsque nous avons été élus en 2008, la situation financière de la commune était particulièrement tendue, que ce soit pour le paiement des charges courantes ou des dépenses d'équipement. Nous devons rembourser les lourds emprunts des abords du marché, de la cantine scolaire, du complexe sportif, des travaux de l'Eldorado et de la médiathèque, soit des annuités de 1 347 934 € ! De plus, nous avons hérité de 4 306 355 € d'engagements en investissement, pour seulement 2 137 452 € de disponible ! Le maire actuel, qui appartenait à la municipalité qui nous a laissés ces ardoises, a une mémoire bien courte ! Il nous reproche de ne pas avoir prévu le montant de la réforme des rythmes scolaires au budget primitif 2014. Or nous

avons évalué ces dépenses (30 000 € pour les ateliers et 10 000 € pour les transports) et précisé qu'elles seraient inscrites au budget supplémentaire, en juin. À cette date, l'excédent de gestion de la commune a fait apparaître une confortable réserve de 311 000 € pour finir l'année, ce qui couvrait largement le montant de cette réforme. Ce redressement des finances communales a permis à la nouvelle équipe d'établir un budget 2015 dans des conditions satisfaisantes,

*« Depuis 2010, [la commune] est sortie de ce dispositif de surveillance des collectivités en difficultés. En effet, la situation de la commune de Saint-Pierre s'améliore. »*

sans augmenter les impôts locaux.

Le vote du budget est l'acte majeur du conseil municipal. Il est fréquent que les listes minoritaires marquent leur opposition à la majorité municipale en votant contre le budget, d'une manière systématique. Pour notre part, à l'examen du projet de budget pour l'année 2015, nous avons constaté qu'il ne se différencie pas des budgets préparés par la municipalité précédente. Dans le respect de notre position constructive, nous l'avons donc voté, tout en marquant notre vigilance à l'égard de l'équipe municipale. Ce vote ne nous empêche pas d'être critiques sur certaines des actions menées. Nous regrettons notamment une mise en place au rabais des ateliers périscolaires, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Nous avons à chaque occasion souligné les points qui nous paraissent poser problème. Ainsi, la municipalité envisageait



de facturer 80 € aux associations l'utilisation des cuisines de la salle Patrick-Moquay. La gratuité a été rétablie en séance grâce à notre intervention. Nous continuerons à défendre les associations contre les attaques insidieuses de la municipalité.

Nous souhaitons une parfaite équité dans les efforts demandés et les aides versées. Cela nous a conduit à nous élever contre la baisse de la subvention versée à l'office municipal des sports en 2014 et l'augmentation sans contrepartie de 6000 € de la subvention à l'association Castel.

Nous nous sommes opposés à la reprise des voiries de lotissements en impasse. L'usage de ces voies ne profite qu'aux seuls riverains. Ces charges supplémentaires pour la collectivité sont injustifiables.

Nous nous sommes opposés aux rabais sur les charges réglées par les commerçants du marché et sur la taxe locale sur la publicité extérieure. La nouvelle municipalité ne manque pas une occasion de se plaindre de ses difficultés budgétaires ; il est bien périlleux qu'elle réduise d'elle-même ses recettes.

Nous nous sommes opposés à l'instauration, voulue par le conseil général, d'une tarification du transport scolaire. Nous avons fait le choix d'une prise en charge par la commune des sommes demandées aux parents et nous restons fidèles à cette position. La municipalité fait payer les familles, en même temps qu'elle fait des cadeaux aux entreprises et augmente les indemnités des élus...

Enfin, nous avons appris par la presse la signature de l'avenant au protocole avec le Pédal-Club. Cet avenant n'a pas été soumis à l'approbation du conseil municipal, qui n'en a jamais débattu ! Pour un dossier de cette importance, la mise à l'écart du conseil municipal témoigne d'une piètre conception de la démocratie.

## Nous y étions !

### AG du Vélodrome

Dans Le Littoral du 28 novembre 2014, nous lisons « Christophe Sueur présent aux côtés de nombreux élus... ». Cette formulation laisse croire que les élus de la majorité étaient présents, adjoint aux sport, etc. Et bien non ! Les seuls présents venaient, soit de l'opposition, soit d'autres communes ! Et M. le Maire n'est resté qu'un quart d'heure ! Pour la photo ?

### Festival de courts métrages de jeunes Cut-Back

Trois élus de Saint-Pierre présents à la séance d'inauguration du festival Cut-Back, à l'Eldorado : tous trois issus de notre liste ! Où étaient les adjoints et élus référents ? Mieux à faire que d'accueillir leurs collègues des autres communes ? Le lendemain au Château, trois élus de la municipalité accueillante : le maire, la première adjointe et l'adjoint au scolaire. On peut vous le dire, nous y étions !

### AG de l'école de musique et concert de fin d'année

Là encore, les seuls élus Saint-Pierrais étaient issus de notre liste, pour une institution importante dans notre commune (et pour toute l'île), hébergée dans des locaux municipaux... Récidive quelques jours plus tard, pour le concert des fêtes de fin d'année à la chapelle de La Cotinière, pour un concert commun à l'école de musique, Chantoléron, la philharmonique et Amati. Il faut croire que la musique n'inspire pas la majorité municipale !

Directeur de publication : Patrick Moquay  
Ont participé à ce numéro :  
Patrick Moquay, Marie-Claude Marlin,  
Dominique Massé, Paul Pelletier, Maurice Murat, Joseph Sachot, Patricia Marchal (conception, réalisation).

imprimerie : Marennes impression

## Trente cinq pour une île !

### Le mode de scrutin des dernières élections municipales a permis à Patrick Moquay et à moi-même de la liste d'Ensemble pour Saint-Pierre de siéger à la communauté de communes de l'île d'Oléron parmi 35 collègues.

Lors de la campagne de 2014, notre programme était bâti sur une convergence des actions municipales et intercommunales. Notre présence dans toutes les commissions de la CDC s'inscrit dans cette logique. Nous avons fait le choix d'avoir un rôle actif, constructif. Président jusqu'à 2014, Patrick Moquay a mis sa connaissance des dossiers au service du nouveau conseil communautaire. Nous travaillons en collaboration avec tous nos collègues oléronais.

Nous accompagnons ainsi avec satisfaction la poursuite de la politique de développement durable mise en place lors de la précédente mandature. Rappelons que le développement durable vise à améliorer les conditions de vie de chacun, réduire les impacts de nos diverses activités sur notre environnement et ne pas compromettre la vie des générations futures. Les membres de notre liste se sont fortement mobilisés lors des différents forums à destination des élus et des habitants, pour apporter notre pierre à l'édifice qui verra l'adoption en mars du deuxième Agenda 21 de l'île d'Oléron.

De plus, le précédent conseil communautaire avait appuyé la création de la maison médicale de garde. Cette forte implication des élus a conduit l'Agence régionale de santé à envisager la signature

d'un contrat local de santé pour l'île d'Oléron. Nous avons participé au comité chargé d'élaborer les actions de santé destinées à la population oléronaise de tous âges et toutes conditions, qui seront mises en œuvre prochainement sur l'île.

En revanche, nous nous sommes opposés à l'instauration d'un nouveau péage sur le pont d'Oléron.

Autre ombre au tableau, le refus par le maire de Saint-Pierre de travailler de concert sur les questions économiques et sur les questions communautaires en général. Il est pour le moins regrettable de ne pas réunir nos forces sur des dossiers dont le travail à largement été entamé par notre équipe, pour exemple la revitalisation des centres bourgs. Plus douloureux encore et plus inacceptable, la fin de non recevoir du maire, en conseil municipal du 21 octobre, sur ma demande en tant que membre de la commission intercommunale sur l'accessibilité, de travailler en coopération autour de l'accessibilité et du handicap...

Le maire a vite jeté aux oubliettes ses promesses lors de son discours d'intronisation : « Faire vivre et accepter la voix démocratique dans la commune, c'est aussi assurer un développement communautaire en liaison avec les choix des électeurs et leurs représentants. »

Paroles, paroles, paroles... !

*Marie-Claude Marlin*

## Invitation

### Réunion publique vendredi 30 janvier 2015

à partir de 19 heures

Salle Patrick-Moquay, château de Bonnemie - Saint-Pierre d'Oléron

À cette occasion, vous pourrez échanger avec les élus de la liste Ensemble pour Saint-Pierre sur l'action municipale et communautaire. Venez nous rencontrer ! Ce moment sera suivi d'un verre de l'amitié.